

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91\01

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UN DISCOURS
DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À UNE RÉUNION DU COMITÉ
SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES**

OTTAWA, Ontario

Le 14 janvier 1991

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Il y a 166 jours, les troupes de Saddam Hussein envahissaient brutalement le Koweït, sans provocation. C'est alors que la guerre a commencé. Aujourd'hui, à la veille du 15 janvier, le Koweït est toujours occupé. Il a été pillé et plus de la moitié de sa population a dû fuir. Amnistie Internationale y a relevé des violations flagrantes des droits de la personne. Saddam Hussein a déclaré que le Koweït faisait irrévocablement partie de l'Iraq. Un pays souverain membre des Nations Unies est en voie d'anéantissement.

Depuis le début de cette crise, la communauté internationale s'exprime avec un consensus et une clarté sans précédent. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté douze résolutions, la plupart à l'unanimité, condamnant l'agression commise par l'Iraq, exigeant que celui-ci se retire du Koweït et lui imposant des sanctions visant à le forcer à respecter les décisions prises par l'ONU. Il y a 47 jours, soit le 29 novembre, Saddam Hussein s'est vu accorder un «délai de grâce». Il s'agissait de donner une autre chance à la diplomatie et de tenter de convaincre l'Iraq que la communauté internationale ne bluffait pas et qu'elle recourrait à la force si nécessaire à l'expiration du délai. Cette résolution était claire. Elle indiquait qu'en signe de bonne volonté, un délai était accordé à l'Iraq pour lui donner une dernière chance.

Aujourd'hui, le Secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, rentre d'Iraq découragé et convaincu qu'il est désormais pratiquement impossible d'espérer une solution diplomatique à la crise. Sur les conseils du Secrétaire général, les ministres européens des Affaires étrangères ont décidé de ne pas envoyer de délégation à Bagdad.

Pendant ces 47 jours, des efforts diplomatiques d'une rare intensité ont été déployés. Le Canada a participé très activement à ces efforts. Après l'adoption de la résolution 678 du Conseil de sécurité, l'Iraq sait parfaitement que la communauté internationale ne bluffe pas. L'Iraq sait maintenant - s'il ne s'en était pas déjà rendu compte - que la force de l'opinion et la force des armes sont déployées contre lui. Or, ses troupes occupent toujours le Koweït.

Nous nous trouvons donc dans une impasse. À l'approche du moment décisif, la paix demeure possible. Toutefois, si nous comptons sur la paix, nous ne pouvons plus que l'espérer, et ce, de moins en moins, maintenant que Saddam Hussein a fermé toutes les portes.

Le Canada, ainsi que des dizaines d'autres pays, doit donc faire face au risque d'un conflit provoqué par l'Iraq. Il n'existe pas de bonne guerre. La guerre est l'invention la moins noble de l'humanité. Nous voulons tous l'éviter. En cette

sombre période, nous devons aux Canadiens de déterminer de notre mieux si la voie dans laquelle nous nous engageons est la bonne et s'il existe d'autres options réalistes.

Je tiens aujourd'hui à vous faire part de nos vues sur ce qui est en jeu dans la crise du Golfe et - chose tout aussi importante - sur ce qui ne l'est pas.

Il ne s'agit pas de défendre la démocratie. Le Koweït est un État semi-féodal qui se dirigeait toutefois vers la démocratie. Ce n'est cependant pas une raison pour rester les bras croisés. Les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies s'appliquent à tous. La protection contre l'agression ne peut être le privilège des peuples qui ont la chance de vivre dans des pays démocratiques.

Il ne s'agit pas non plus d'une question de pétrole. Certes, l'appât du pétrole a joué un rôle dans la décision de Saddam Hussein d'envahir le Koweït. Cette agression a eu sur le prix du pétrole un effet dévastateur pour les pays en développement et les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est. Si l'Iraq retire ses troupes du Koweït, les deux pays pourront entamer des négociations sur le pétrole. Enfin, perspective qui n'a rien de réjouissant, Saddam Hussein détiendrait 40 % des réserves mondiales de pétrole s'il parvenait à ses fins. Le pétrole est donc un facteur mais pas un motif. Les Nations Unies ne se sont pas mobilisées pour empêcher le prix de l'essence d'augmenter de quelque cents le litre.

Enfin, pour infirmer un des mythes canadiens les plus tenaces, il ne s'agit pas non plus d'appuyer aveuglément Washington. Ce conflit oppose l'Iraq et le monde entier. C'est pourquoi les forces déployées contre l'Iraq proviennent du Sénégal, du Bangladesh, de la Tchécoslovaquie, de l'Argentine, de l'Australie, de la Bulgarie et de vingt-deux autres pays. C'est pourquoi les sanctions sont respectées avec une telle détermination. S'il ne s'agit pas là d'un consensus mondial, qu'est-ce qui en est un ? Prétendre que tous ces pays - de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, du monde arabe et du monde non arabe, musulman et non musulman - ont adopté leurs positions sur l'ordre de Washington, c'est faire preuve de paranoïa.

Dans cette crise, il ne s'agit donc pas d'assurer l'approvisionnement en pétrole, ni de défendre la démocratie, ni de suivre des lignes politiques élaborées ailleurs. Mais alors, de quoi s'agit-il donc ?

C'est bien simple : il s'agit de bâtir et de défendre un ordre international où l'agression d'un État par un autre État n'ait pas sa place. Ce principe est au coeur de notre politique depuis le début.

Il y a 46 ans, les différentes nations créaient une organisation - les Nations Unies - destinée surtout à maintenir la paix et la sécurité internationales. Les fondateurs de cette organisation étaient déterminés à prévenir ce qu'ils venaient de subir - deux guerres mondiales en deux décennies à peine, des conflits dont les dévastations les ont marqués à un point tel qu'ils se sont jurés de ne jamais les laisser se reproduire. Ces hommes et ces femmes n'étaient pas des idéalistes. C'étaient des gens réalistes, épuisés par la guerre et submergés par la souffrance. Ils avaient constaté que les règles ne servent à rien s'il n'est pas possible de les appliquer. Ils savaient que, dans n'importe quelle société, les règles ne sont respectées que si elles sont appliquées, et que, dans le cas contraire, elles perdent toute signification et la société cesse d'être pacifique. Par conséquent, instruits par le triste sort de la Société des nations, ils ont élaboré une Charte qui donnerait à la communauté internationale le droit et la capacité de décourager les agressions et d'obliger ceux qui les commettent, par la force si nécessaire, à faire marche arrière.

Ces objectifs imprègnent la Charte des Nations Unies. Ils sont toutefois restés lettre morte pendant des décennies parce qu'est survenue une nouvelle guerre - la Guerre froide - qui a fait de l'ONU l'ombre de ce qu'elle devait être. Nous avons donc assisté à des douzaines d'agressions qui sont restées impunies. Les conflits faisaient rage parce que l'ONU était paralysée.

Cette guerre froide est terminée. Avec la fin de cette guerre, les vieilles excuses ont disparu et de nouvelles occasions sont apparues. Nous avons maintenant l'occasion de faire en sorte que les Nations Unies soient unies non plus en théorie mais dans la réalité.

C'est ce que nous avons accompli jusqu'ici. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fonctionné comme ses architectes l'avaient prévu. La Charte des Nations Unies a été appliquée. Le processus consistant à assurer le respect des résolutions a été suivi.

Nous approchons donc du moment où nous devons peut-être passer aux actes. C'est un moment difficile. Il serait facile maintenant de reculer, de renoncer à nos principes et à nos engagements. Après tout, diront certains, il ne s'agit que du Koweït, un minuscule pays. D'autres recommanderont que nous battions partiellement en retraite et repoussions le délai, de plusieurs mois peut-être. D'autres encore proposeront que nous faisons la moitié du chemin et donnions à M. Hussein ce qu'il réclame. Après tout, diront-ils, aucun principe, ni loi, ni Charte des Nations Unies ne vaut le risque d'une guerre.

Il s'agit là d'arguments troublants qui répondent à notre désir naturel d'éviter la guerre et les bains de sang. Il existe toutefois d'autres questions et arguments troublants.

À quoi serviraient les Nations Unies si nous disions maintenant que nous n'étions pas sérieux ? Après douze résolutions - aussi claires les unes que les autres -, pouvons-nous prétendre que nous ne faisons que bluffer ? Laissons-nous croire aux éventuels agresseurs qu'ils nous auront à l'usure et que nous ne respectons pas nos principes ni nos paroles ? Le Canada, qui n'est pas une grande puissance, dit-il que le Koweït, qui n'est pas lui non plus une grande puissance, peut être sacrifié ? Disons-nous que l'usage de la force et la cruauté sont récompensées ? Tentons-nous de justifier une injustice en disant que nous avons déjà accepté des injustices sans réagir ? Disons-nous que nous ne pouvons faire mieux que ce que nous avons déjà fait, que l'avenir sera semblable au passé, marqué par la guerre ?

Si nous disons ces choses, c'est que nous envisageons la destruction de l'Organisation des Nations Unies et de l'ordre international qu'elle a maintenant la chance d'édifier. Si nous disons ces choses, c'est que nous renions les efforts de Louis Saint-Laurent et de Lester Pearson, des hommes qui ont vécu la guerre, des leaders qui ont vu 100 000 Canadiens donner leur vie dans des guerres déclenchées parce que la communauté internationale avait refusé de faire appliquer les règles universellement convenues.

Certains Canadiens préfèrent peut-être une ONU qui parle à une ONU qui agit. Certains voient peut-être l'ONU comme une tribune pour les beaux discours et les nobles principes, mais pas comme une instance où le monde se retrouve pour prendre les difficiles décisions qu'exige la paix.

On dit que nous n'avons pas attendu assez longtemps, que le message n'a peut-être pas été compris. Saddam Hussein a eu 166 jours pour contempler les conséquences de ses actions. Saddam Hussein sait ce qui l'attend. M. Aziz l'a dit la semaine dernière à Genève.

Si nous devons faire du 15 janvier une date mobile qui pourrait être reportée au 15 février de cette année ou peut-être au 15 février de l'année prochaine, par quelle forme de logique pourrait-on soutenir que Saddam traiterait plus sérieusement notre détermination d'agir ?

Et si nous donnions plus de temps aux sanctions ? C'est une question que le gouvernement a sérieusement envisagée. Si le consensus international était maintenu pendant six mois ou un an, il ne fait pas de doute que l'économie iraquienne pourrait bien être détruite. Mais ce n'est pas la fin de l'argument. Les

paroles et les actions de Saddam Hussein nous portent à croire que des milliers d'Iraqiens - hommes, femmes et enfants - et des milliers de Koweïtiens - que nous tentons de libérer - seraient condamnés à la famine avant que Saddam permette que son armée soit privée de quoi que ce soit. Sous ce régime de terreur, nous ne pouvons dépendre du mécontentement populaire pour dissuader un dictateur. Si l'échéance était reportée, le pillage du Koweït se poursuivrait, et nous pourrions nous retrouver à tenter de libérer une société qui a cessé d'exister. Enfin, dans la poudrière que constituent le Golfe et la région du Moyen-Orient, la crise, le mauvais calcul et la terreur menaceraient chaque jour une communauté internationale en attente d'un résultat qui ne serait aucunement assuré.

Certains suggèrent plutôt de traiter avec Saddam. Donnons-lui tout de suite ce qu'il veut pour qu'il retire ses troupes. Laissons-le remporter d'autres victoires pour justifier son agression. Mais cela serait récompenser l'agression et inviter d'autres conflits et d'autres tyrans. Ce serait aussi absurde que de dire à un voleur de banque : «Tu peux garder l'argent volé ou nous le remettre contre de l'or». La loi et l'ordre public s'écrouleraient si les sociétés agissaient de cette façon. Ce n'est pas différent au plan international.

Le Canada, comme ses alliés et amis, a rejeté tout lien qui pourrait être considéré comme une récompense. Il y a bien sûr une différence entre un lien et une conséquence. Et cela n'a pas nuit à notre objectif d'offrir à Saddam des assurances que nous n'irons pas plus loin que ce qui a été prévu par les Nations Unies.

Comme le disait le Premier ministre, il est donc correct et raisonnable de garantir à Saddam qu'il «ne sera pas pourchassé dans les rues de Bagdad». Il est correct et raisonnable de lui garantir que ses doléances contre le Koweït pourront être discutées dans des instances internationales qui existent déjà ou qui pourraient être créées, des instances qu'il a ignorées en choisissant l'agression. Il est correct d'envisager une force de maintien de la paix, une force que le Canada appuierait et à laquelle il contribuerait si on le lui demandait.

Et il est correct et raisonnable de déclarer, comme l'a déjà fait le Conseil de sécurité, que la convocation éventuelle d'une conférence sur le conflit israélo-arabe est appropriée et nécessaire. Le Canada a toujours soutenu - bien avant que Saddam envahisse le Koweït et fasse de la question palestinienne son bouc émissaire - qu'une conférence sur la paix au Moyen-Orient contribuerait - si elle était adéquatement structurée - à faciliter les négociations entre les parties directement concernées. Le Canada a toujours favorisé un règlement pacifique juste, durable et global sur la base des résolutions 242 et 338.

L'invasion du Koweït ainsi que l'absence préoccupante de progrès vers un règlement font que la paix est plus nécessaire que jamais au Moyen-Orient, ne serait-ce que pour empêcher Hussein ou d'autres d'utiliser ce prétexte pour légitimiser l'oppression et semer la discorde. Le consensus obtenu à l'ONU pourrait nous permettre de régler ces problèmes urgents. Si ce consensus s'effrite et que l'Iraq maintient son occupation, ces problèmes deviendront encore plus intraitables.

Ce n'est pas ce que j'appelle un lien. Ce n'est qu'une autre conséquence, comme celle d'un effort concerté pour gérer la prolifération et l'accumulation des armes dans l'ensemble du Moyen-Orient, des armes qui ont donné à Hussein assez de confiance pour envahir.

Avant de terminer, je voudrais revenir au principe fondamental qui est en cause ici, soit l'édification et la protection d'un ordre international durable. Ce n'est pas une cause étrangère ou une fausse cause. C'est une cause canadienne. C'est une cause qu'il vaut la peine de défendre. Nous ne sommes pas une grande puissance. Nous ne pouvons imposer notre ordre ou ignorer les autres. Nous n'avons d'autre choix que d'édifier cet ordre en collaboration avec les autres.

Nous avons besoin de cet ordre. Nous avons besoin d'une coopération commerciale pour assurer notre prospérité. Nous avons besoin d'une coopération sur les questions de sécurité puisque nous ne pouvons donner nous-mêmes la sécurité à cet immense territoire à l'ère des armes nucléaires. Les Canadiens ont besoin d'un ordre mondial fondé sur la coopération parce que son absence signifierait que le plus fort l'emporte toujours.

Et cet ordre doit être édifié en coopération avec les autres. Ce n'est pas par accident que Lester Pearson et d'autres ont si activement contribué à préparer la Charte des Nations Unies et à la rendre viable. Ce n'est pas par accident que le Canada a si vigoureusement cherché à réformer l'OTAN, à renouveler le GATT, à renforcer la CSCE, à redynamiser le Commonwealth, à rendre l'OÉA plus efficace, à donner un rôle vital à la Francophonie et à élargir la structure du dialogue avec la région Asie-Pacifique.

Et aucun autre pays du monde n'a appuyé plus activement, plus fidèlement et plus généreusement le développement d'un système onusien viable.

Si la situation dans le golfe Persique n'est pas réglée de la façon demandée par l'ONU et que Saddam Hussein se voit autorisé à garder les dépouilles de sa conquête, les Canadiens doivent accepter une ONU qui sera vouée à l'échec, une ONU qui sera incapable d'empêcher ou de faire cesser l'agression, une ONU qui sera bien moins capable d'aider à développer les pays, à

nourrir les enfants affamés ou à assainir l'environnement. La communauté internationale ne fait que commencer à traiter l'ONU sérieusement. Ce n'est pas le temps d'arrêter.

Dans la crise du Golfe, la communauté internationale est revenue à l'ONU. Elle n'a pas abandonné sa Charte. Elle y est revenue. Et ce n'est pas contraire au maintien de la paix. Le maintien de la paix a été inventé parce que l'ONU ne fonctionnait pas, parce que les grandes puissances ne voulaient pas qu'elle fasse la paix mais qu'elle se limite plutôt à superviser les trêves. Ceux qui ont inventé le maintien de la paix - dont Lester Pearson - ont déploré le fait que la communauté internationale ait été incapable de faire la paix. La crise du Golfe nous ramène au principe voulant que la meilleure garantie de la paix soit la garantie que l'agression ne sera pas acceptée.

Les États-Unis sont revenus aux Nations Unies. L'Union soviétique aussi. De ce fait, des objectifs nationaux ont été modifiés, des compromis ont été acceptés et un consensus a été édifié. Quel intérêt une grande puissance pourrait-elle avoir à revenir plus tard à cette Organisation, à accepter des compromis et à rechercher un consensus si maintenant, après tous ces efforts, on laisse impuni l'un des pires actes d'agression en 50 ans?

Et quels intérêts canadiens pourraient être servis en récompensant l'action unilatérale - que ce soit celle de Saddam Hussein ou d'autres agresseurs ou celle d'autres pays réagissant à une telle agression?

Je ne veux pas exagérer. S'il y a une guerre dans le Golfe, ce ne sera pas la dernière de toutes les guerres. Mais je ne veux pas non plus exagérer dans l'autre sens. Il n'y aura aucun espoir d'empêcher l'agression, aucun espoir de contrer l'agression et aucun espoir de maintenir la paix ou de faire la paix dans la coopération si la communauté internationale abandonne maintenant l'ONU.

Le 24 juin 1955, lors du 10^e anniversaire des Nations Unies, Lester Pearson s'est rendu à San Francisco - le lieu de naissance de la Ligue des Nations - et y a prononcé un discours dans lequel il mentionnait les réalisations positives, mais limitées, des Nations Unies malgré les contraintes de la Guerre froide. Il y a dit entre autres ceci :

«...la Charte a donné à nos pays, grands ou petits, un ensemble de normes de conduite internationale que nous avons le devoir d'appliquer... Cette semaine, nous renouvelons chacun notre détermination de respecter ces principes - et surtout de débarrasser l'humanité du fléau de la guerre. Mais, si nous voulons réussir là

où toutes les générations précédentes ont échoué, il nous faudra plus que des paroles. Il ne suffit pas de constituer une organisation internationale efficace et d'établir un code de conduite idéal... Il ne suffit pas de hisser le drapeau des Nations Unies montrant le globe terrestre... Il ne suffit pas de se retrouver à l'Assemblée... Il ne suffit pas d'accumuler plus de connaissances sur nos pays respectifs... Ce qui importe vraiment, c'est de traduire tout cela dans une action politique, d'appliquer tous ces nobles principes à la pratique individuelle et collective.»

La paix a un prix. L'ordre n'est pas automatique. La sécurité doit être garantie. Lester Pearson le savait.

Je crois que nous avons seulement deux choix. Le premier est de défendre nos principes et, ce faisant, de servir nos intérêts permanents à édifier un ordre international viable. Le deuxième choix est d'éviter le conflit à tout prix et, ce faisant, d'obtenir une paix qui est temporaire, une paix qui ne durera pas, une paix qui aura été achetée en récompensant la guerre.

Laissons cette génération et ces Nations Unies faire le bon choix : un choix difficile, mais un choix que les futures générations respecteront.